



Livraison d'un spa non conforme à la commande

Par **morselli**, le **29/07/2012** à **18:35**

Bonjour,

J'ai commandé un SPA que j'ai reçu cette semaine. J'ai réglé le fournisseur mais après installation, au moment de mettre le spa en service je m'aperçois qu'il ne correspond pas à la commande. La marque n'est pas celle qui nous a été proposée à la commande, certains éléments n'existent pas sur ce modèle.

Puis-je faire opposition au chèque pour pouvoir avoir plus de poids sur le vendeur ?

Cdt